

Le suivi des opérations financés en offre nouvelle comprend trois niveaux d'information:

1- le produit financier

PLUS, PLUS-CD, PLAI, PLS

2- La nature de l'opération ;

Dans Galion, cette information est saisie par le biais d'une liste déroulante à 4 items (pas de changement).

- 1) les logements ordinaires
- 2) les foyers qui comprennent les catégories suivantes
 - les foyers pour personnes âgées ou pour personnes handicapées
 - les résidences sociales non spécialisées
 - les résidences sociales créées par transformation de FTM
 - les maisons relais (qui sont des résidences sociales)
 - les autres résidences sociales (RS pour jeunes, résidences accueil ...)
- 3) les opérations destinées à l'hébergement d'urgence (RHVS ou autres)
- 4) autres.

Le choix de la catégorie « foyers » applique les paramètres spécifiques de calcul de l'assiette de subvention .

On indiquera le type de foyer en sélectionnant la population cible visée par le foyer (cf niveau 3 ci après)

3- Le type de public concerné.

Dans Galion, cette information est saisie par le biais d'une liste déroulante. Les items en bleu sont nouveau (août 2007).

- * les ménages ordinaires
- * les étudiants
- * **les jeunes** (nouvelle catégorie de public cible ajoutée)
- * les travailleurs saisonniers

- * les personnes âgées
- * les personnes handicapées
- * **les personnes logées dans un FTM (1)**
- * **les résidents de maisons relais**
- * **les autres résidents de résidences sociales**

(1) **résidence sociale issue de la transformation d'un FTM**

Références

Jeunes

La circulaire du 13 octobre 2006 du ministre du logement demande aux services de se mobiliser afin d'améliorer l'accès au logement des jeunes.

http://www.dguhc-logement.fr/infolog/filog/logement_jeunes_circ_2006_10_13.php

Circulaire de programmation 2007 - annexe IV

http://www.dguhc-logement.fr/infolog/circprog/cp2007_anx4.php#jeunes

Le logement des personnes âgées et des personnes handicapées

http://www.dguhc-logement.fr/infolog/circprog/cp2007_anx4.php#pahan

Le logement des travailleurs saisonniers

http://www.dguhc-logement.fr/infolog/circprog/cp2006_anx3.php#saisonniers

FTM

L'annexe 3 de la circulaire résidences sociales traite de la transformation des foyers de travailleurs migrants en résidences sociales

http://www.dguhc-logement.fr/infolog/filog/resoc_circ_04_07_2006_anx3.php

Les résidences hôtelières à vocation sociale (RHVS)

http://www.dguhc-logement.fr/infolog/circprog/cp2007_anx4.php#rhvs

Les maisons relais

Circulaire n°2002-595 du 10 décembre 2002

http://www.dguhc-logement.fr/infolog/filog/maisons_relais_circ_2002-595_10_dec_2002.php

Autres résidences sociales

* Les résidences accueil : note d'information dgas-dguhc du 16 nov 2006

http://www.dguhc-logement.fr/infolog/filog/resaccueil_note_dguhc_dgas_16nov2006.pdf